

La plasturgie : une longue histoire industrielle, des enjeux pour l'avenir

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 154 • Décembre 2022



Plus d'un emploi sur cinq dans l'industrie plastique est localisé en Auvergne-Rhône-Alpes, première région de France avec 23 000 salariés. Après une forte baisse liée à la crise économique de 2008, l'emploi régional de la plasturgie est stable. Dans les zones d'emploi d'Oyonnax et des Sources de la Loire, elle occupe une place particulièrement importante, sans pour autant accueillir les plus gros établissements de la région. La plasturgie relève principalement de PME et d'ETI dans un environnement où les établissements sont globalement plus petits en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en France. La main d'œuvre est ouvrière, masculine et en moyenne plus âgée que dans l'industrie manufacturière.

En partenariat avec :

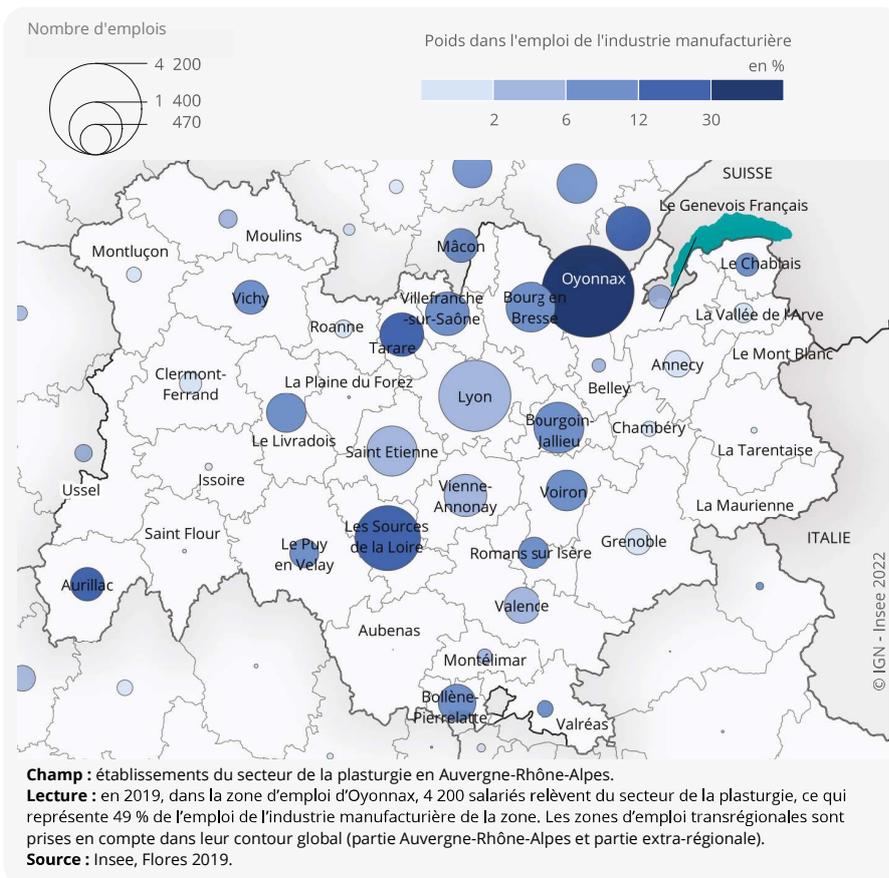


En moins d'un siècle, le plastique a révolutionné notre vie quotidienne. Grâce à ses multiples fonctionnalités (souplesse ou rigidité, légèreté, transparence, facilité de nettoyage, isolation thermique, phonique...) et son faible coût, il a remplacé de nombreuses autres matières comme le bois, l'aluminium, l'ivoire... Son utilisation est vaste et diversifiée. Les principaux débouchés se situent dans le secteur agroalimentaire (emballage), la construction et l'automobile. Comprendre la situation économique du secteur, expliquer son implantation territoriale, mettre en évidence les facteurs d'évolution récente de l'emploi, sont autant d'atouts pour accompagner les entreprises et les pouvoirs publics dans la nécessaire transition du secteur. Celui-ci doit en effet s'adapter face aux enjeux environnementaux et aux évolutions réglementaires, et proposer des produits plus recyclables afin de limiter le recours aux hydrocarbures fossiles, polluants et à terme, rares et coûteux.

Plus d'un cinquième des emplois de la plasturgie se situe dans la région

Ces enjeux sont particulièrement prégnants en Auvergne-Rhône-Alpes, qui constitue la première région plasturgique de France avec plus d'un cinquième des salariés du secteur

► 1. Effectifs du secteur de la plasturgie et poids dans l'emploi industriel, par zone d'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes



et près du tiers de la valeur ajoutée nationale. Fruit d'une longue histoire industrielle, notamment dans le textile et la chimie, la plasturgie s'est naturellement développée dans la région, portée notamment par deux pôles de forte concentration : la Plastics Vallée

et dans l'Ain et le plateau de Sainte-Sigolène en Haute-Loire ► [encadré](#).

En Auvergne-Rhône-Alpes, 23 000 salariés travaillent dans le secteur de la **plasturgie** en 2019. La région est la première employeuse

du secteur avec 21 % des salariés, largement devant les Pays de la Loire (12 %), le Grand Est (11 %) et les Hauts-de-France (10 %). Malgré ce chiffre élevé, la plasturgie ne dépasse pas 5,5 % de l'emploi industriel régional, Auvergne-Rhône-Alpes étant dotée d'un tissu industriel fort et diversifié. C'est légèrement moins qu'en Centre-Val de Loire (5,9 %) et que dans les Pays de la Loire (5,7 %) mais bien supérieur au niveau national (4,1 %).

Les emplois de la région sont répartis dans 780 établissements, au sein de 702 entreprises. La région se classe également en tête pour le nombre d'établissements présents : 24 % sont localisés en Auvergne-Rhône-Alpes.

Plus d'un emploi sur quatre dans la Plasturgie Vallée et le Sigolénois

La zone d'emploi d'Oyonnax, terre de la plus grande partie de la « Plasturgie Vallée », concentre 18 % de l'emploi salarié régional du secteur (4 200 emplois) et la zone des Sources de la Loire, où se trouve le Sigolénois, 9 % (2 100 emplois) ► encadré. À titre de comparaison, ces deux zones d'emploi représentent chacune 2 % de l'emploi industriel de la région. Elles sont spécialisées dans la plasturgie ; l'activité y représente en effet respectivement 49 % et 29 % de l'emploi industriel ► figure 1. Chacune de ces zones garde l'empreinte de son histoire industrielle, avec une forte spécialisation des procédés : injection pour Oyonnax, extrusion pour le Sigolénois.

Par son volume d'emploi et son attractivité, la zone d'emploi de Lyon capte également une partie importante des emplois du secteur (11 % et 16 % des établissements) mais le secteur y est sous-représenté, avec 2,9 % de l'emploi industriel.

La plasturgie est par ailleurs fortement présente au sein d'autres zones d'emploi de la région même si les volumes d'emploi sont plus faibles (entre 2 % et 4 % des effectifs de l'emploi total selon les zones d'emploi). C'est notamment le cas à Tarare où l'activité représente 22 % de l'emploi industriel, à Aurillac (21 %) et dans la zone de Bollène-Pierrelatte (12 %). Ces territoires accueillent de gros établissements du secteur où l'emploi se concentre : Gerflor à Tarare (5^e et 8^e plus gros employeurs du secteur dans la région), Qualipac à Aurillac (2^e employeur) et Gerflor également à Bollène-Pierrelatte (6^e et 7^e employeurs). Dans le Livradois, la plasturgie représente aussi 12 % de l'emploi industriel, avec une activité localisée près de Thiers et qui s'est déployée autour de la coutellerie.

Bien que première région plasturgique, Auvergne-Rhône-Alpes n'accueille pas les plus gros établissements du secteur. Au niveau national, les trois plus importants

établissements se situent en Normandie (Aptar), dans les Pays de la Loire (Nicoll) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (Sartorius Stedim France). Les trois premiers établissements de la région, Nemera à La Verpillière (dans la zone d'emploi de Bourgoin-Jallieu), Qualipac à Aurillac et Plastic Omnium à Sainte-Julie (dans la zone d'emploi de Bourg-en-Bresse), se classent, quant à eux, 10^e, 12^e et 13^e au niveau national.

L'emploi baisse modérément en Auvergne-Rhône-Alpes

Après avoir été fortement touché par la crise économique de 2008 (- 7 % en un an), l'emploi régional du secteur de la plasturgie se stabilise depuis 2013 avec une légère tendance haussière sur les trois dernières années (+ 2 %) ► figure 2. Au total, entre 2008 et 2019, l'emploi s'est contracté de 9 %. La région a bien mieux résisté après la sortie de crise que le reste du pays. Au niveau national, la baisse a en effet été plus forte dès 2010 et ne s'est pas inversée. Les autres grandes régions de la plasturgie connaissent également une baisse entre 2008 et 2019, comparable à Auvergne-Rhône-Alpes dans les Pays de la Loire, mais nettement plus forte dans le Grand Est et dans les Hauts-de-France (respectivement - 21 % et - 19 %). Au final en Auvergne-Rhône-Alpes, l'évolution de l'emploi de la plasturgie est sensiblement la même que celle de l'ensemble de l'industrie manufacturière.

Entre 2008 et 2019, certains établissements ont changé de secteur. Les emplois vont principalement de la plasturgie vers l'automobile. Ces mouvements peuvent correspondre à des phénomènes divers, tels que des réorientations d'activité ou une intégration verticale au sein d'entreprises du secteur automobile. En tenant compte de ces changements de secteur, la baisse dans le secteur de la plasturgie serait plus forte, dans la région comme au niveau national (respectivement - 16 % et - 23 %). Toutefois, ne s'agissant pas de disparition pure

d'emploi mais d'un volume comptabilisé ailleurs, les évolutions présentées ici resteront à « champ constant », c'est-à-dire hors changement de secteur sur la période.

Parmi les principales zones d'emploi de la plasturgie, les évolutions d'emplois sont hétérogènes. Dans celle d'Oyonnax, la baisse est forte avec - 13 % entre 2008 et 2019 (soit - 810 emplois). Marquée, surtout après la crise de 2008, cette baisse perdure, mais au ralenti, jusqu'en 2013. La perte d'emplois entre 2008 et 2009 contribue à hauteur des deux tiers du déficit total. Depuis 2013, l'emploi est stable. Le constat est sensiblement le même dans la zone d'emploi de Lyon, avec une baisse de 11 % entre 2008 et 2019 mais de seulement 2 % depuis 2013.

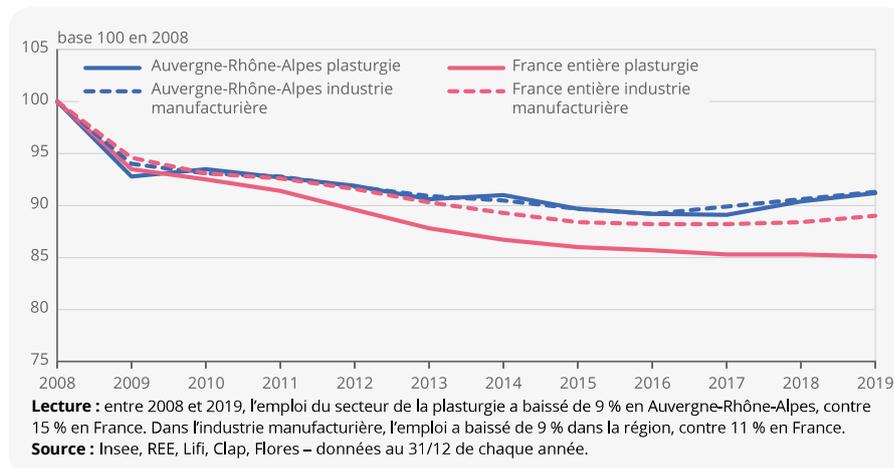
Dans d'autres zones d'emploi, l'impact de la crise est moins marqué et l'emploi a même augmenté. Pour les Sources de la Loire, la hausse entre 2008 et 2019 est de 7 %, alors même que sur cette période, les sacs plastiques à usage unique étaient interdits (2016), un important débouché pour le territoire. Enfin dans la zone d'emploi de Bourgoin-Jallieu, la progression est encore plus forte (+ 24 % entre 2008 et 2019) en lien principalement avec la croissance de l'établissement Nemera à La Verpillière.

Les premiers résultats disponibles sur l'ensemble de l'année 2020 indiquent que l'emploi dans la plasturgie a été relativement préservé dans le contexte de crise sanitaire, avec une diminution inférieure à celle de l'ensemble de l'industrie manufacturière. Le recours à l'activité partielle a été important, sans être disproportionné par rapport au poids du secteur.

Des établissements de taille inférieure à la moyenne nationale

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'emploi repose sur des établissements de taille inférieure à la moyenne nationale : 33 emplois contre 36 en France en 2019 ► figure 3. L'écart

► 2. Évolution de l'emploi



est encore plus marqué avec les autres principales régions, où le nombre moyen de salariés par établissement est de 41 dans les Hauts-de-France, 45 dans le Grand Est et 49 dans les Pays de la Loire. Entre 2008 et 2019, cette différence a eu tendance à se réduire légèrement, la taille moyenne des établissements d'Auvergne-Rhône-Alpes augmentant quand elle se réduisait ailleurs.

Outre des établissements en moyenne plus petits, l'emploi de la région est plus diffus qu'ailleurs. En particulier, les dix plus gros établissements concentrent seulement 16 % des emplois, contre 25 % à 30 % dans les autres grandes régions de la plasturgie.

La plasturgie, une affaire de PME et d'ETI

Les emplois de la plasturgie en Auvergne-Rhône-Alpes sont massivement concentrés au sein des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) (94 % des salariés). Cela semble être une caractéristique de cette activité. En effet, au niveau national, les PME et les ETI emploient 91 % des salariés du secteur. *A contrario*, seuls 2 % des emplois relèvent d'une grande entreprise, alors qu'elles concentrent près d'un quart des emplois dans l'industrie manufacturière régionale. Les micro-entreprises sont nombreuses dans la région (34 % des entreprises du secteur) mais comptent peu de salariés.

Les emplois de la région ont une moindre dépendance à des centres de décision étrangers : 41 % des salariés relèvent d'une multinationale française, entreprise implantée dans plusieurs pays, dont le centre de décision est situé en France, soit six points de plus qu'au niveau national. Seulement 22 % des emplois relèvent de multinationales étrangères (- 7 points par rapport au niveau national).

Une main d'œuvre ouvrière, masculine et vieillissante

La plasturgie embauche une main d'œuvre essentiellement ouvrière. La part des ouvriers y est supérieure de près de dix points à celle de l'ensemble de l'industrie manufacturière. Il ne s'agit pas ici d'une spécificité régionale, la part des ouvriers dans la région (58 %) étant similaire à celle du secteur au niveau national (59 %). Symétriquement, la plasturgie emploie moins de cadres et professions intellectuelles (15 % contre 19 % dans l'industrie) et de professions intermédiaires (17 % contre 22 % dans l'industrie). En conséquence, la rémunération annuelle brute moyenne dans la plasturgie est inférieure à celle de l'ensemble du secteur industriel : 37 500 euros contre 42 000 euros.

► 3. Nombre moyen de salariés par établissement et concentration dans les 10 plus gros établissements de la plasturgie

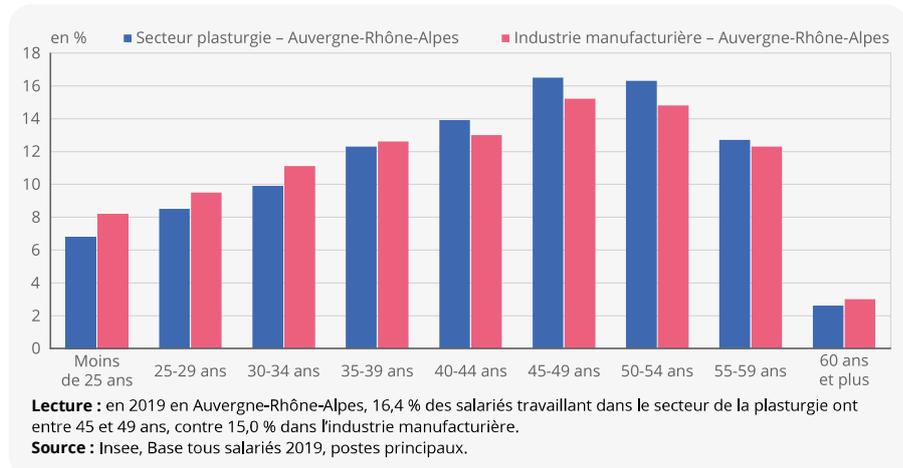
	Nombre moyen de salariés par établissement			Concentration dans les 10 plus gros établissements		
	2008	2019	Évolution 2008-2019 (en %)	2008 (en %)	2019 (en %)	Évolution 2008-2019 (en points)
Auvergne-Rhône-Alpes	30	33	9	11	16	5
Pays de la Loire	50	49	- 3	26	30	4
Grand Est	46	45	- 1	24	27	2
Hauts-de-France	48	41	- 16	26	25	- 1
France	36	36	0	5	6	1

Champ : établissements de la plasturgie, effectifs au 31/12.

Lecture : en moyenne, en 2019, un établissement d'Auvergne-Rhône-Alpes emploie 33 salariés, soit 9 % de plus qu'en 2008. Les dix plus gros établissements concentrent 16 % des emplois du secteur, contre 11 % en 2008.

Source : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores.

► 4. Répartition des salariés de la plasturgie et de l'industrie manufacturière d'Auvergne-Rhône-Alpes par sexe et âge

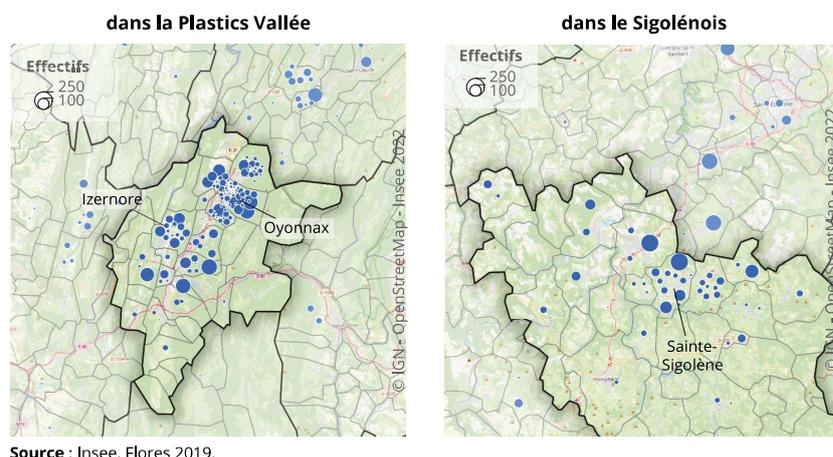


► Encadré 1 – Histoire de la Plastics Vallée et du Sigolénais

La Plastics Vallée se situe autour d'Oyonnax, principalement dans l'Ain mais sa zone s'étend jusque dans le Jura ► **figure 5**. Autrefois célèbre pour son savoir-faire artisanal autour de la production de peignes mais aussi du travail du bois et de la corne, le territoire a fait évoluer son activité à partir des années 1950 avec l'apparition du celluloïd. La Plastics Vallée est aujourd'hui le leader national de l'injection plastique : procédé de formage utilisant des moules. Ce territoire dispose de la concentration la plus importante d'entreprises de plasturgie en France et est considéré comme le 1^{er} pôle en Europe.

Du XVI^e jusqu'au milieu du XX^e siècle, le plateau de Sainte-Sigolène, au nord de la zone d'emploi des Sources de la Loire, est connu pour sa soierie et sa production de rubans. Face au déclin de l'industrie textile et sous l'impulsion d'Abel Barbier, premier industriel à reconvertir son activité en 1955 en acquérant une extrudeuse, le plateau se spécialise au cours de la seconde moitié du XX^e siècle dans l'extrusion plastique, technique proche de certains procédés de l'industrie textile. Ce terme définit le procédé qui permet d'obtenir des tubes en PVC, des tuyaux, des rideaux de plastique, des sacs alimentaires et films alimentaires... Le territoire est aujourd'hui un leader national de l'extrusion.

► 5. Effectifs des établissements du secteur de la plasturgie



Ces emplois sont principalement occupés par des hommes. Seul un tiers des salariés du secteur sont des femmes. Ce taux est toutefois supérieur de quatre points à celui du niveau national et de deux points à celui de l'industrie régionale.

Les salariés de la plasturgie sont en moyenne plus âgés que dans l'industrie manufacturière (43,5 ans contre 42,8 ans) ► **figure 4**.

Renouveler la main d'œuvre dans l'activité sera un enjeu à terme. En effet, la part des salariés de 45 ans et plus est supérieure de plus de trois points dans la plasturgie à celle de l'industrie manufacturière. Ce constat dépasse le cadre régional puisqu'il vaut également au niveau national. ●

Rémi Albert, Anne Reffet-Rochas (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Le mot du partenaire

Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises accompagne les industriels de la région dans leur développement économique et en particulier ceux exerçant dans le domaine de la plasturgie, qui est l'une de nos filières régionales d'excellence. En parallèle du Panorama de la Plasturgie que nous avons réalisé, cette étude en partenariat avec l'Insee confirme toute l'importance de la plasturgie en Auvergne-Rhône-Alpes et contribue à une meilleure connaissance de l'organisation du secteur dans la région. Ces éléments d'informations nous permettent de mieux comprendre les évolutions majeures en cours et à venir. Pour notre Agence, c'est une opportunité d'anticiper les futures attentes des chefs d'entreprises et de toujours adapter nos réponses pour qu'elles soient les plus efficaces possible.

Franck Colcombet, président du directoire d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises

► Méthodologie

Sauf mention contraire, l'emploi salarié est en équivalents temps plein. Le secteur de comparaison retenu est celui de l'industrie manufacturière, parfois appelé « industrie » dans l'étude.

► Pour en savoir plus

- « La mixité femmes-hommes dans la plasturgie », Dreeets Auvergne-Rhône-Alpes, juillet 2021.

► Encadré 2 – Indicateurs financiers : des entreprises plus capitalistiques en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2019, les entreprises du secteur de la plasturgie ayant plus de 80 % de leurs effectifs en Auvergne-Rhône-Alpes, appelées mono ou quasi-mono régionales, génèrent une valeur ajoutée de 1,2 milliard d'euros (soit 31 % du total national), pour un chiffre d'affaires de 4,2 milliards.

Le **taux de valeur ajoutée** en Auvergne-Rhône-Alpes est globalement proche du niveau national. Les entreprises employeuses de la région apparaissent cependant plus capitalistiques que leurs homologues françaises ► **figure 6**. Autrement dit, les entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes utilisent plus de capital (installations techniques, matériel et outillage industriels, constructions...) dans leur processus de production. La part de la valeur ajoutée associée au facteur de production capital est donc relativement plus importante. Dans la région, le taux de marge est ainsi de 29 %, supérieur de trois points au niveau national. Le reste de la valeur ajoutée (71 %) correspond à la rémunération du facteur travail (« frais de personnel »). Probablement en raison du capital important des entreprises régionales, le taux de rentabilité économique de la plasturgie dans la région n'est pas plus élevé qu'au niveau national.

Enfin, en Auvergne-Rhône-Alpes, 24 % du chiffre d'affaires est réalisé à l'export, une part proche du niveau national.

► 6. Principaux indicateurs financiers de la plasturgie, en Auvergne-Rhône-Alpes et en France

	Région	France
Taux de valeur ajoutée	29	30
Ratios de partage de la valeur ajoutée		
Taux de marge des entreprises employeuses	29	26
Part des frais de personnel des entreprises employeuses	71	74
Ratios d'activité		
Productivité du travail des entreprises employeuses (en k€/ETP)	79	74
Intensité capitalistique des entreprises employeuses (en k€/ETP)	168	137
Taux d'investissement	20	18
Part du chiffre d'affaires à l'export	24	25
Ratios de rentabilité		
Rentabilité économique	9	9

Champ : entreprises mono et quasi-mono-régionales du secteur de la plasturgie.

Lecture : en 2019, pour les entreprises mono et quasi-mono-régionales du secteur de la plasturgie en Auvergne-Rhône-Alpes, la valeur ajoutée s'élève à 29 % du chiffre d'affaires. La valeur ajoutée se partage entre 29 % pour le taux de marge et 71 % pour la part de frais de personnel.

Source : Insee, Flores 2019 et Fare 2019.

► Définitions

L'étude porte sur le « **cœur plasturgie** », qui correspond aux établissements ayant leur activité principale dans la *fabrication de produits en plastique*, au sens du groupe 222 de la nomenclature d'activités françaises (NAF). Le secteur de la plasturgie est ainsi composé de cinq segments : *fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques*, *fabrication d'emballages en matières plastiques*, *fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction*, *fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques* et *fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques*.

La plasturgie peut parfois être appréhendée à partir d'une définition plus large en incluant davantage d'activités, en amont et en aval du secteur, comme la *fabrication de moules et modèles* ou encore la *récupération des déchets triés*.

Dans cette publication, la définition d'une **entreprise** repose sur une vision économique telle qu'elle est précisée dans le décret d'application de la loi de modernisation de l'économie de 2008 (LME) relatif aux catégories d'entreprises. Il s'agit de la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue « une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». Quatre catégories d'entreprises sont définies dans le décret : les grandes entreprises, les entreprises de taille intermédiaire (ETI), les petites et moyennes entreprises (PME) et les micro-entreprises (à ne pas confondre avec le statut de microentrepreneur).

L'encadré sur les indicateurs financiers, qui sont calculés au niveau de l'entreprise et non de l'établissement, porte sur un champ différent du reste de la publication. Afin de cibler les entreprises avec un poids économique conséquent dans la région, l'analyse financière porte sur l'ensemble des entreprises de la plasturgie ayant 80 % ou plus de leurs effectifs en Auvergne-Rhône-Alpes, appelées mono et quasi-mono régionales.

Le **taux de valeur ajoutée** rapporte la valeur ajoutée, c'est-à-dire la valeur de la production diminuée des consommations intermédiaires (achat de matières premières, factures d'électricité...) au chiffre d'affaires, soit l'ensemble des ventes de l'entreprise.

